

Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 12.06.2018

Approuvé à la séance du 01.10.18

Présentes : Mmes Caris, Châtel, Delforge, Fleixas, Kouam, Leray, Millet, Quartier.

Présents : MM. Ben Moussa, Bénard, Bertrand, Cédéno, Costa-Drolon, Duflo, Garnier, Zlitni.

Représentées : Mmes Goujon, Guégot, Panchou-Desjardins.

Représenté : M. Joignant.

Excusées : Mmes Lecroq, Morel.

Absentes : Mmes Daufresne, Lecroq, Rogé-Picard, Vauchel.

Absents : MM. Chihi, Delaunay, Ferté, Hédin, Jourel, Le Bossenec Le Breton, Maréchal, Martinet, Sadeg, Texier.

Invité.e.s : Isabelle Delacour-Baudry, Stéphane Lauwick, Basilia Marchandise-Ruiz, Armelle Motte, Philippe Seeleuthner.

Secrétaire de séance : Christophe Garnier.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27.03.18 avec des modifications.
2. Informations du directeur : entretien avec la ministre, projet de nouveau campus, demande de fusion des universités normandes, évolution de la licence Gestion des entreprises en milieu international.
3. Recrutement 2018 : point sur le retour de Parcoursup et de i-candidatures (candidatures en licence).
4. Mise à jour des statuts : mise en conformité avec les statuts de l'université : cf document joint.
5. Processus qualité : informations sur les enquêtes et revue qualité de juin, club des entreprises.
6. Présentation du projet de sensibilisation des étudiant.e.s aux élections et calendrier d'application.
7. Informations sur les postes d'agent d'entretien.
8. Subventions.
9. Questions diverses.

Le vice- président ouvre la séance à 18h20

1. Approbation du procès-verbal du 27.03.18 :

PV du CA du 27/03/2018 modifié.

Nombre de votants : 19

Résultat du vote : 18 voix pour

1 abstention

2. Informations du directeur :



tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian

BP 4006

76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

- **Intervention de la ministre** Frédérique Vidal devant l'AG de l'ADIUT où elle a proposé le DUT en 180 ects ou en 3 ans. L'idée est de proposer plus de flexibilité dans le parcours.

La ministre se déclare ouverte à ce projet avec certaines conditions : la refonte du PPN (impossible de partir de nos PPN en ajoutant des heures de licence) et la limitation des heures en présentiel (ne pas dépasser 2000 heures en 3 ans). Ce qui oblige à diminuer le nombre d'heures d'enseignement par an au bénéfice d'heures consacrées à des stages en entreprise ou à des projets. L'augmentation des passerelles entre DUT 1 2 3 et L1 2 3 et aussi avec les BTS et les CPGE est

souhaitée. Le directeur a fait une note aux collègues qu'il pourra distribuer aux administrateurs s'ils le souhaitent.

L'objectif de ce projet est de renforcer l'accueil des bacheliers technologiques avec une cible à 50% et favoriser l'insertion professionnelle directe après le DUT.

Le directeur demande leur avis aux représentants des professionnels sur la question de l'insertion à bac+3. Ils n'ont pas de position arrêtée sur cette question mais ils rappellent leur intérêt pour le bac+3/LP en alternance

Calendrier : le gouvernement va d'abord terminer le chantier du plan licence et travailler sur des LP en 3 ans.

- **Le nouveau campus :**

La version 7 du projet par le programmiste a été fournie au COPIL. Il ne prend pas en compte l'augmentation du nombre d'étudiants devrait être limitée car les départements de l'IUT proposent déjà des licences et une plus grande part de la formation se fera en stage ou en alternance.

Le calendrier n'a pas accéléré par rapport à la date initialement prévue de 2023. Il manque 2 à 4 millions d'euros pour boucler le financement.

- **La demande de fusion des universités normandes :**

A la demande des autorités de tutelle (Région, Préfecture et Rectorat), les trois universités ont eu des réactions différentes. Caen se positionne plutôt pour la fusion, Rouen plutôt contre. L'université du Havre est plutôt inquiète du fait de sa petite taille par rapport aux deux autres.

Pour l'instant, les trois universités vont travailler ensemble à une plus grande collaboration, en particulier sur la question de la recherche.

Position des IUT normands : ceux de Basse-Normandie sont engagés dans un projet de fusion entre eux. Mais l'implantation et le lien avec le territoire sont une caractéristique forte des IUT et en particulier de celui du Havre.

Une représentante des enseignants chercheurs affirme que le président de l'université du Havre Normandie n'est pas inquiet mais qu'il réfléchit. L'université du Havre Normandie n'a pas à rougir de ses formations.

- **Nouvelles du département GEA et de la LP GEMI.**

Une réflexion est entamée par le département GEA pour une réouverture en 2019 avec une modification de parcours et plus d'alternance.

3. Recrutement 2018 : point sur le retour de Parcoursup et de i-candidatures (candidatures en licence) :

L'IUT constate 26% d'augmentation des candidatures (11000). Ce qui correspond à la tendance générale observée en IUT.

Mais certains départements, comme TC, vont épuiser leurs listes alors qu'avant ce n'était pas le cas. Il y a eu une inflation des candidatures des bacheliers technologiques



tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian

BP 4006

76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

car ils ont eu l'obligation de faire un vœu en filière sélective alors qu'ils n'avaient pas l'intention de venir.

L'IUT est à ce jour dans la même situation que l'an dernier au premier tour d'appel. L'IUT du Havre s'est saisi de la faculté de faire de l'overbooking dans Parcoursup et cela a été efficace et a accéléré le processus. Parcoursup oblige à un suivi plus fin et plus quotidien qu'APB pour nous comme pour les candidats. Cette nouvelle procédure aura-t-elle des incidences sur la qualité des candidats ?

La gestion des candidats boursiers a été délicate. Un taux de 8% a été imposé pour tous les départements. Certains départements n'avaient pas assez de candidats boursiers pour tenir les quotas. La gestion des candidats boursiers par la maîtrise d'œuvre de Parcoursup a bousculé le classement en remontant des candidats classés à un rang qui ne leur aurait pas permis d'être appelé. La règle du jeu était connue à l'avance. Tout s'est fait en transparence.

4. Mise à jour des statuts : mise en conformité avec les statuts de l'université (cf document joint).

Quelques modifications restent à effectuer pour être en conformité avec les statuts de l'ULHN : l'orthographe de BIATSS, l'écriture inclusive et un peu de clarification dans la rédaction.

Il reste des erreurs dans l'écriture inclusive.

La question est posée : l'écriture inclusive est-elle une obligation ? Elle a été demandée par la commission des statuts de l'ULHN. La remarque est faite que les statuts de l'ULHN ne sont pas rédigés en écriture inclusive.

La question est soumise au vote : les documents officiels et réglementaires de l'IUT doivent-ils adopter l'écriture inclusive ?

20 votants

Résultat du vote : 18 contre

2 abstentions

Autres remarques :

La mention des enseignants contractuels dans l'article 19 : cette mention officialise leur présence.

Une rectification de forme relevée par les représentants du monde professionnel Article 7 : modifier CGPME en CEPME.

Article 10 : un administrateur souhaiterait que soit revu l'article 10 et le fait que le vote sur les directeurs adjoints soit individuel et non sur une équipe. Des administrateurs interviennent sur la nécessité que le directeur choisisse son équipe (donc vote global).

Question de la modification de l'article 10 soumise au vote : Qui est pour l'ajout d' « individuel » à l'article 10 après « approbation » dans la 3^{ème} phrase de l'article en ce qui concerne les candidatures des directeurs adjoints ?

20 votants.

Résultat du vote : 1 voix pour

6 abstentions

13 voix contre

Vote sur l'adoption des statuts sans l'écriture inclusive :

20 votants.

Résultat du vote : unanimité

5. Processus qualité : informations sur les enquêtes et revue qualité de juin, club des entreprises :



tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian

BP 4006

76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr

Après de la CCN, l'IUT s'est engagé, à faire des progrès dans l'évaluation des formations. Les enquêtes d'évaluation des formations annuelles administrées aux 1^{ères} et aux 2^{èmes} années sont présentées. Une enquête va également être effectuée auprès des entreprises qui reçoivent les stagiaires de l'IUT.

Le directeur fait un appel à la participation massive du personnel de l'IUT à la démarche qualité.

L'étape suivante est la certification AFNOR au label QUALI-IUT dont il faut estimer les coûts et la charge de travail.

6. Présentation du projet de sensibilisation des étudiants aux élections et calendrier d'application :

La participation des étudiants aux diverses élections universitaires est très faible. La question de la connaissance des différents conseils est posée dans l'enquête d'évaluation des formations.

Deux étudiantes d'InfoCom effectuent un stage pour construire une stratégie de communication.

Les élus, représentants des étudiants au CA, et les chefs de département ont été contactés.

La proposition d'avancer la date des élections aux conseils de département a été retenue. Elles auront lieu le 23 octobre 2018.

7. Informations sur les postes d'agent d'entretien :

Le directeur a eu des échanges avec les représentants du personnel et les agents d'entretien. Les besoins dépassent ceux que le personnel présent peut assurer. Le recours à des entreprises extérieures est possible mais est contraint par la réglementation des marchés publics. En attendant, un roulement des locaux à nettoyer est organisé.

Un poste d'agent d'entretien va arriver. Un agent souhaitant évoluer vers des missions de secrétariat, il s'agit dans les faits d'une stabilisation des effectifs.

8. Subventions :

Finale de Courses en cours : le département GMP souhaite financer le déplacement à Paris du collègue gagnant : 579,20€ (GMP touchant une subvention pour Courses en cours permettant ce financement). Participation de 500,00€ de l'IUT pour le projet « Rencontres normandes sur les aspects théoriques et numériques des EDP » du laboratoire LMAH.

Subvention de 200,00€ du département CS pour un projet du secours populaire (animation pour les étudiants à l'étranger inscrits à l'épicerie solidaire).

Modification du montant de la cotisation annuelle de l'association GESI, 290€, voté au CA. La facture reçue s'élève à 420,00€.

Vote global.

20 votants

Résultat du vote : unanimité.

9. Questions diverses :

Le vice-président informe les administrateurs que la Welcome Day (journée d'accueil des étudiants nouveaux arrivants à l'initiative de la mairie du Havre) aura lieu le jeudi 4 octobre 2018 aux Docks Océanes. Il faudrait sensibiliser les étudiants de l'IUT à cet événement.

Fin de séance : 20h10



tél

+33 (0)2 32 74 46 01

fax

+33 (0)2 32 74 46 71

32, Rue Boris Vian

BP 4006

76610 LE HAVRE

www.iut.univ-lehavre.fr